

OEP

Les 32 propositions du discours d'Emmanuel Macron sur l'ambition pour la langue française et le plurilinguisme – 20 mars 2018

<p>Et apprendre le français, c'est d'abord l'apprendre en France et nous ne saurions proposer quoi que ce soit pour la francophonie si nous ne savons regarder nos propres imperfections, nos propres lacunes, parfois nos propres reculs. C'est pourquoi nous avons dès le début du quinquennat décidé qu'il fallait en effet parfois remettre des règles, rouvrir des classes, réduire le nombre d'élèves par classe dans ces lieux de la République les plus en difficulté, où on a concentré toutes les difficultés et où le français avait reculé. Dès le mois de septembre dernier, le ministre de l'Éducation nationale a ouvert dans ces zones dites d'éducation prioritaire des classes de CP, suivront des CE1 puis encore d'autres pour réduire le nombre d'élèves par classe pour regarder en face ce qui était devenu une banalité pourtant inadmissible, celle qu'un enfant sur cinq arrivant en CM2 dans notre pays ne savait pas maîtriser ou la langue ou le calcul ou l'écriture comme il le devait.</p>	<p>Proposition 1 : dédoublement des classes en primaire dans les ZEP.</p>
<p>Nous avons donc remis des maîtres, quelques règles, remis l'évaluation sans laquelle on ne sait mesurer si l'on a appris ou pas, et réussi je crois à aussi remettre dans l'esprit de chacun, et au premier chef les parents, que parler une langue s'acquiert par des efforts, par ce travail. Nous poursuivrons avec le ministre de l'Éducation nationale cette tâche parce qu'elle n'est pas pour autant terminée mais nous avons ainsi remis au centre de ce combat pour le français l'école et le professeur.</p>	<p>Proposition 2 : remettre au centre du combat pour le français, l'école et le professeur. Rétablir l'évaluation et impliquer les parents.</p>
<p>Apprendre le français, c'est bien entendu également lire et c'est ce que dès la rentrée dernière le ministre de l'Éducation et la ministre de la Culture ont ensemble porté et que nous poursuivrons. Lire c'est entrer dans la substance de la langue, mais aussi dans sa mémoire et son imaginaire, c'est consacrer un temps de solitude, à ce qui nous reliera plus fortement aux autres et au monde. La lecture sera au cœur de l'école, cela a commencé, le livre offert chaque année le sera encore davantage et les exercices ainsi se poursuivront. Des exercices qui permettent de forger avec la langue ce contact étroit seront multipliés de la dictée à la pièce d'éloquence, de la lecture à voix haute à la chanson, de la récitation à la réflexion sur la racine des mots qui passent en France par la revitalisation résolue des</p>	<p>Proposition 3 : un plan pour la lecture Proposition 3-1 : revitalisation des langues anciennes</p>

<p>langues anciennes qui sont la matrice même de notre langue, et d'où procède cette autorité même dont je parlais.</p> <p>La lecture redeviendra le cœur de l'apprentissage notamment dans les quartiers où nous l'avions laissé reculer, où la langue française elle-même s'est abîmée. Nous ne pouvons être davantage ce pays où ces reculs avaient été admis. Lire à l'école c'est lire en français. C'est lire la littérature française dont je veux Qu'elle retrouve toute sa place aux dépens de succédanés dont trop souvent on s'est satisfait. Je veux notamment que les élèves renouent avec les œuvres intégrales trop souvent découpées en extraits et avec le plaisir de lire qui n'est pas toujours compatible avec des exercices trop formels, qui accepte aussi qu'on se perde dans des longueurs parce qu'elles font partie du rapport au livre.</p>	
<p>Lire aujourd'hui, c'est lire aussi la littérature écrite en français aux quatre coins du monde. Je souhaite que des auteurs de langue française soient enseignés dans les écoles françaises mêmes s'ils ne sont pas Français ou d'origine. C'est ainsi que les élèves de France apprendront à goûter le sel de leur langue dont les écrits coruscants d'Ahmadou KOUROU MA, Driss CHRAÏBI, François CHENG, Milan KUNDERA, HAM PÂTE BÂ, Aimé CESAIRE, NIMROD et tant d'autres ici présents. J'ai ainsi décidé que la journée du 20 mars serait désormais dédiée à la connaissance des littératures en langue française à l'école.</p>	<p>Proposition 4 : intégrer dans l'enseignement les auteurs de la francophonie</p>
<p>Lire, c'est aussi avoir un lieu pour lire ; il y a l'école, certes, mais il y a aussi la bibliothèque. C'est en ce sens bien entendu que les recommandations formulées par Erik ORSENNA et Noël CORBIN dans leur rapport rendu à la ministre de la Culture il y a de cela quelques semaines seront suivies scrupuleusement. Parce que parfois retrouver la bibliothèque fermée lorsqu'on rentre le soir ou lorsqu'une ou deux journées n'est livrée à la disponibilité des parents ou des enfants, c'est renvoyer à un espace de tranquillité, d'intimité qui n'existe pas, c'est priver d'un espace d'échanges, de hasards ou de rencontres, de partage de littératures et d'expériences de mots, celui ou celle qui y avait peut-être le plus droit. L'ouverture des bibliothèques, c'est un combat pour l'émancipation. Ouvrir dans les villes et les villages où cela a du sens, où c'est souhaité, porté par les élus, les maires au premier chef, ouvrir ces bibliothèques, c'est permettre à des enfants qui n'ont pas de livre dans leur famille, c'est permettre à des enfants pour qui travailler en famille n'est plus possible, d'avoir accès aux livres, à la tranquillité qui l'accompagne, au silence, à l'échange choisi, c'est mettre fin à cette idée que trop encore peuvent avoir en tête que ça ne serait pas pour eux; les bibliothèques sont le lieu névralgique de cette formation personnelle.</p>	<p>Proposition 5 : développer les bibliothèques dans les villes et les villages</p>
<p>Ce devoir d'apprendre le français en France s'impose de manière plus impérieuse au moment où nous devons accueillir des femmes et des hommes chassés par la guerre et leur donner un destin au sein de notre communauté nationale. Je ne vois pas de meilleur titre de séjour pour eux que la langue française et c'est par là aussi qu'ils entreront dans la Nation, c'est par là qu'ils trouveront leur juste place. Et si on ne leur donne pas cette chance, si on ne leur donne pas cette possibilité de rentrer dans notre pays par et dans la langue, quelle place prétend-t-on leur donner ? Aujourd'hui les réfugiés ont droit à 250 heures au maximum de cours de français ; je vous défie d'apprendre le français en 250 heures.</p> <p>Ce volume sera porté à 400 heures et même 600 heures pour les</p>	<p>Proposition 6 : porter pour les migrants le nombre d'heures d'apprentissage de 250 à 400 voire 600 heures.</p>

<p>personnes les plus vulnérables et les plus éloignées de la société française qui ne maîtrisent ni la lecture ni l'écriture ; nous accompagnerons les associations, les établissements éducatifs avec la délivrance d'un label propre, en mettant aussi dans chaque ville des bibliothèques et des médiathèques de référence parce que la langue française n'est pas simplement un outil d'intégration ; elle est l'intégration. Et je salue ici le travail que plusieurs associations présentes en ces lieux font chaque jour pour des élèves réfugiés venus de Géorgie, d'Afghanistan, de Libye, de Syrie ; certains dans quelques jours, dans quelques semaines joueront Britannicus de RACINE. Cela vaut tous les titres et tous les papiers.</p>	
<p>J'ai voulu que la France, dans l'action qu'elle mène à l'international - et nous l'avons constamment porté avec le ministre-, puisse, à travers son aide publique au développement, réaffirmer son engagement fort pour l'éducation, en particulier l'éducation des jeunes filles qui recule aujourd'hui dans tous les terrains où la terreur monte et où l'obscurantisme essaie aujourd'hui de prendre le dessus. Il nous faut donc nous battre en investissant, ce que la France fera dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation, mais aussi dans son aide bilatérale pour l'éducation, l'éducation des jeunes filles en particulier en Afrique et tout particulièrement au Sahel.</p>	<p>Proposition 7-1 : accroissement de l'aide dans le cadre du partenariat mondial pour l'éducation Proposition 7-2 : accroissement de l'aide bilatérale pour l'éducation, notamment des jeunes filles.</p>
<p>Nous nous battons aussi pour la formation des maîtres, car il importe de continuer à accompagner à cet égard toutes les initiatives d'appui à une éducation de qualité en France qui soit accessible à toutes et tous et en particulier avec le déploiement à tous les pays d'Afrique francophone du Programme d'accompagnement des enseignants Apprendre réalisé en lien avec les agences de l'OIF, la création d'un fonds pour améliorer l'accessibilité aux ressources pédagogiques et la mobilisation du ministère français de l'Education nationale et de ses opérateurs pour proposer des dispositifs innovants de formation initiale et continue et le renforcement des actions bilatérales menées par nos ambassades.</p>	<p>Proposition 8 : Amplifier le programme d'accompagnement des enseignants en Afrique avec l'OIF.</p>
<p>La stratégie présentée aujourd'hui et que les ministres auront à cœur de détailler s'appuiera sur des initiatives qui viendront compléter ces dispositifs et le travail remarquable conduit sur ce sujet par l'OIF. Nous mettrons ainsi en place un volontariat international pour le français à destination des pays prioritaires et doublerons le nombre de missions du service civique sur cet enjeu. Nous aiderons la Fédération internationale des professeurs, elle aussi accompagnée par l'OIF pour œuvrer dans ce cadre.</p>	<p>Proposition 9 : mettre en place un volontariat international pour le français à destination des pays prioritaires.</p>
<p>Mais ce travail passera aussi par un élan nouveau donné aux lycées français. La France dispose aujourd'hui de 500 établissements dans le monde accueillant 350.000 élèves. C'est la colonne vertébrale de notre offre d'enseignement à travers le monde. Il sera consolidé, dynamisé pour garantir sa pérennité et répondre à la demande croissante. Les moyens seront maintenus. Le ministre, à l'été, proposera une stratégie pour mieux associer le secteur privé et je veux ici remercier tous les Etats qui accompagnent dans ce travail. Et j'ai eu l'occasion de le faire hier mais je veux en ce lieu vous le dire, Monseigneur, remercier en particulier le choix qui a été le vôtre pour notre</p>	<p>Proposition 10 : conforter le réseau des lycées français et redynamiser le secteur.</p>

<p>lycée français au Luxembourg et l'investissement qu'avec votre gouvernement, vous avez décidé de faire pour que nous continuions à être présents.</p>	
<p>Nous allons aussi développer les établissements partenaires avec l'objectif de doubler le nombre d'élèves accueillis au sein du réseau scolaire français d'ici à 2025. Des pôles régionaux de formation seront créés pour former les nouveaux enseignants, par exemple, au Mexique ou au Liban.</p>	<p>Proposition 11 : doubler le réseau scolaire français d'ici à 2025.</p>
<p>Et partout où je passerai, je poursuivrai de manière méthodique des stratégies partenariales qu'avec le ministre et le secrétaire d'Etat à la Francophonie, nous conduisons inlassablement qui consistent à nouer des partenariats pour que dans les systèmes éducatifs de chacun des pays, le français soit davantage et mieux enseigné, que nous puissions aider à ces investissements, mais qu'ils soient choisis par chacun de ces pays.</p>	<p>Proposition 12 : développer l'enseignement du français dans les systèmes d'enseignement des États.</p>
<p>En dehors même de nos établissements, les filières bilingues francophones sont en effet très demandées à l'étranger, du LAFAYETTE Academy de New York jusqu'au lycée Guangming de Shanghai en passant par le 18e lycée de Zagreb. Pour accompagner leur développement, la mission de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en la matière sera renforcée. L'objectif est qu'en 2022, le réseau des écoles proposant des sections bilingues francophones de qualité portant le label France Education regroupe 500 établissements contre les quelque 209 actuellement.</p>	<p>Proposition 13 : développer les filières bilingues francophones.</p>
<p>Dans le domaine de l'enseignement supérieur, je souhaite aussi que nos établissements osent s'implanter hors de nos frontières et se regroupent dans des campus, comme au Maroc, au Sénégal, demain en Tunisie avec la future université franco-tunisienne de l'Afrique et de la Méditerranée. Il s'agit de doubler dans ces formations le nombre d'élèves en 2022. La ministre aura elle aussi à conduire cette stratégie, comme elle a commencé à le faire, et les Assises des universités francophones et la conférence en mai prochain à Paris des 20 ans du Processus de Bologne mettront au cœur de la réflexion les co-diplômes dont je souhaite également le doublement.</p>	<p>Proposition 14 : implication de l'enseignement supérieur -> universités francophones, co-diplômes.</p>
<p>Nous pouvons réussir ce pari, si nous décidons d'y investir à nouveau et si nous marquons ce volontarisme. Mais sans être présents à travers les professeurs, par nos écoles, par ces partenariats, par nos universités, nous ne réussirons pas à faire que le français soit bien appris. Il nous faut aussi pour cela bien accueillir les étudiants étrangers qui viennent apprendre en France. Dans son livre corrosif « La préférence nationale », Fatou DIOME relate de façon drolatique les avanies d'une étudiante sénégalaise finançant ses études par des emplois de maison. Nous ne pouvons plus être ce pays opposant aux étudiants étrangers un parcours du combattant dont Fatou DIOME décrit avec un humour grinçant les détours. Les effectifs de la mobilité étudiante dans le monde vont fortement augmenter dans les prochaines années. La France devra accroître le nombre d'étudiants étrangers sur son territoire et le nombre de ceux qui viennent des pays émergents doublera parce que la langue française est ce bien qui nous lie. Etudiants indiens, russes, chinois seront plus nombreux et devront l'être.</p>	<p>Proposition 15 : mieux accueillir les étudiants étrangers en France</p>

<p>Nous devons d'ores et déjà tout faire pour rénover les conditions de leur accueil. J'ai donc demandé à la ministre de l'Enseignement supérieur de concevoir un plan d'ensemble avec le concours de Campus France. C'est ce plan qui sera présenté début 2019. Dans le même esprit, une Maison des Etudiants francophones sera créée à la Cité internationale universitaire de Paris. Sa construction commencera cet automne et elle proposera 150 places aux meilleurs étudiants du monde francophone. Apprendre le français dans notre pays, dans des endroits où parfois nous l'avions abandonné. Apprendre le français dans le monde francophone comme ailleurs est donc la base, le socle sur lequel nous pouvons construire.</p>	<p>Proposition 16 : créer une maison des Etudiants francophones à la CIUP</p>
<p>Une grande partie de cette bataille se joue bien entendu sur la Toile. Les Français s'y défendent, y sont représentés. Le français y est la quatrième langue. Sur AMAZON, les livres en français occupent la troisième place mais nous ne devons pour autant pas nous satisfaire de cette situation. La Francophonie doit affirmer plus clairement ses atouts et le combat sur les plateformes, les réseaux sociaux est à la fois politique et culturel. C'est pourquoi les universités francophones doivent accélérer la mise en ligne des contenus académiques et des ressources pour la recherche et l'enseignement. Nous encouragerons les universités du monde francophone à développer des cours en ligne massifs et ouverts avec l'expertise de France Université Numérique.</p> <p>L'Institut français est chargé d'opérer un déploiement massif du réseau social des professeurs de français en ciblant 150 pays et 75.000 adhérents à l'horizon 2021. Nous renforcerons les logiques de réseau sur la Toile francophone, le développement des collaborations et des projets communs.</p>	<p>Proposition 17 : renforcer la présence du français dans le numérique.</p>
<p>Nous mettrons en place le premier incubateur dédié à l'apprentissage des langues, la Fabrique numérique du français. Nous réunissons pour cela des ingénieurs, des chercheurs, des linguistes, des artistes, des entreprises innovantes, coordonnés par l'Institut français, avec un projet qui, à l'heure de l'intelligence artificielle, a pour but de ne laisser ce nouveau continent ni dans la main des Anglo-saxons ni dans la main des Chinois.</p>	<p>17-1: Créer le premier incubateur dédié à l'apprentissage des langues, la Fabrique numérique du français.</p>
<p>Il nous faut en effet, à travers ces initiatives, promouvoir le français, les contenus en français, les contenus académiques, scientifiques et la présence de tous les locuteurs sur la Toile. La Francophonie doit pouvoir dès maintenant s'imposer dans les technologies les plus innovantes sans quoi elle sera vite exclue du champ des langues insérées dans les nouveaux modes de communication.</p>	<p>17-2 : Promouvoir le français, les contenus en français, les contenus académiques, scientifiques et la présence de tous les locuteurs sur la Toile.</p>
<p>Ce combat, c'est aussi celui qui passe par notre puissance de feu médiatique. La France a la chance de pouvoir s'appuyer sur une institution puissante, France Médias Monde. Il suffit de se rendre à l'étranger pour en mesurer l'influence. 135 millions de personnes sont touchées chaque jour. Nous devons rehausser notre ambition, parvenir dans les deux ans qui viennent à plus de 150 millions. Et je souhaite aussi que l'ensemble de nos médias français et francophones réfléchissent davantage à leur projection hors de nos frontières, à leur résonance internationale, qu'elle soit télévisuelle ou radiophonique, mais</p>	<p>17-3 : augmenter la présence médiatique de France Médias Monde (de 135 à 150 millions dans les deux)</p>

<p>également sur la Toile.</p> <p>Nous disposons de titres de qualité, de marques fortes. Elles sont déjà présentes à l'étranger, mais nous pouvons redoubler d'ambition et l'Etat accompagnera cette ambition ainsi repensée car c'est la possibilité de promouvoir nos créations artistiques, journalistiques, des contenus francophones qui disent quelque chose de cette interprétation du monde que j'évoquais tout à l'heure, qui portent un regard sur le monde, un regard critique, y compris d'ailleurs par rapport à la politique même que mène la France dans certains de ces endroits et dans toutes ces régions. Mais c'est indispensable.</p>	
<p>Et cette préoccupation rejoint intimement notre combat contre les fausses informations et pour une presse libre et indépendante. Les médias en langue française doivent apparaître comme des médias de confiance car ils le sont. Ils pourraient même mettre en place cette certification que Reporters Sans Frontières appelle de ses vœux. L'AFP à cet égard peut jouer un rôle central car son maillage mondial est exceptionnel. Faire alliance sur ce sujet avec les grands médias francophones serait un atout considérable. Nous pourrions aussi entraîner dans ce défi les grands médias européens, réalisant ainsi entre l'Europe et la Francophonie une alliance inédite et une ambition mondiale à un moment où l'information trop souvent sert des intérêts particuliers ou des agendas hégémoniques. Mais c'est une réalité.</p>	<p>17-4 : combat contre les fausses informations (anglicismes "fake news" non employé)</p>
<p>Et donc nous devons sur ce sujet n'avoir aucune naïveté. La ministre de la Culture aura à porter un texte important qui concernera une toute petite partie de ce sujet en France en période de campagne électorale. Mais il y a tout un continent, celui du statut de l'information, des vérités et contrevérités. Il existe et il s'articule dans des langues et je crois que c'est un défi à la hauteur des médias en langue française. Former les professionnels de l'information dans la Francophonie est ainsi une tâche urgente si nous voulons que ces agendas ne s'imposent pas à tous.</p>	<p>17-5 : former les professionnels de l'information</p>
<p>Il y a donc bien une Francophonie économique qu'il nous faut réembrasser, dont il faut retrouver la vigueur, celle-là même que le rapport de Jacques ATTALI en 2014 proposait de promouvoir avec plusieurs dispositions, qui d'ailleurs demeurent toutes d'actualité. Aussi la solution n'est jamais d'imposer une langue ni de jouer la rivalité des langues. La solution est de permettre la pluralité des langues notamment dans les échanges commerciaux. C'est pourquoi je souhaite qu'en Europe, soient enseignées deux langues en plus de la langue maternelle parce que l'anglais n'a pas vocation à être la seule langue étrangère parlée par les Européens.</p>	<p>Proposition 18 : enseigner au moins deux langues en Europe</p>
<p>De même, je souhaite que nos écoles de commerce attirent plus d'étudiants étrangers et contribuent à un nouvel élan du français comme langue des affaires. Les entreprises doivent aussi prendre leurs responsabilités.</p>	<p>Proposition 19 : une mission nouvelle pour les écoles de commerce pour donner un nouvel élan au français comme langue des affaires.</p>
<p>La tentation de faire de l'anglais la langue de travail doit le céder à un effort pour favoriser le multilinguisme et les échanges interculturels sans quoi les entreprises elles-mêmes seront gagnées par une uniformité linguistique, donc culturelle, largement contradictoire avec le monde tel qu'il est. Et nous accompagnerons les entreprises dans ce travail avec, là aussi, des propositions de certification. Cela fait partie des idées qui sont remontées et les associations patronales, les Chambres</p>	<p>Proposition 20 : développement le plurilinguisme dans les entreprises avec le concours des associations patronales, des écoles de commerce et du réseau diplomatique.</p>

<p>de commerce, le réseau diplomatique s'impliqueront dans cette évolution.</p>	
<p>Victor HUGO croyait que le français serait la langue de l'Europe, il serait peut-être aujourd'hui un peu déçu. Mais après tout, cela ne dépend que de nous. Pour que le français et le plurilinguisme retrouvent la place qui doit être la leur, notamment au sein de cette Europe économique, de cette Europe des affaires et de cette Europe des institutions européennes. C'est pourquoi aussi nous renforcerons notre dispositif de formation linguistique destiné en particulier aux responsables européens.</p>	<p>Proposition 21 : renforcer le dispositif de formation au français des responsables européens</p>
<p>Bruxelles fera l'objet d'un effort particulier, en lien avec nos partenaires belges, parce que nous sommes en train de vivre un paradoxe dont vous goûterez aujourd'hui le caractère quelque peu intempestif. L'anglais n'a sans doute jamais été aussi présent à Bruxelles au moment où nous parlons de « Brexit ». Cette domination n'est pas une fatalité, il nous appartient simplement de retrouver là aussi quelques règles, de réinvestir certains lieux et de refaire du français une langue par laquelle on accède à ces opportunités que j'évoquais.</p>	<p>Proposition 22 : la domination de l'anglais à Bruxelles n'est pas une fatalité</p>
<p>Et c'est pourquoi enfin, lorsque je parle d'usage, lorsque je parle du français comme une langue d'échange, je ne peux pas ne pas parler de plurilinguisme et de traduction. Au fond, nous sommes le seul pays de la Francophonie qui ne vit qu'en français. La Francophonie, si elle nous dit quelque chose - et je ne me suis pas essayé ici, sous le contrôle de plus experts que moi, à essayer de dire qui était Francophone ou pas -, mais celles et ceux qui parlent en langue française ont une richesse, ils ont plusieurs langues. Il n'y a que les Français qui n'ont que le Français. Et la Francophonie nous enseigne une chose, c'est que nous n'existons que dans ce plurilinguisme. Notre force, c'est de penser ces passages. Notre force - et c'est peut-être là où nous retrouvons par une forme de ruse de l'Histoire le rêve d'HUGO -, notre force, c'est que nous sommes toujours et avant tout une langue de traduction. C'est ce qu'Umberto ECO disait en parlant de la langue de l'Europe qui serait la traduction et c'est pourquoi nous devons sur ce plan poursuivre, accroître nos efforts.</p> <p>Le Grand Prix de la traduction est en effet un moment important qui met en lumière et en valeur le rôle essentiel des traducteurs. Je souhaite que nous puissions aller plus loin, accompagner nos éditeurs dans ce travail essentiel, poursuivre la traduction en particulier impliquant des langues comme l'arabe ou le chinois, comme le russe, comme je l'évoquais il y a quelques mois à Francfort. Mais que nous puissions aussi poursuivre la traduction du français dans ces langues étrangères pour pouvoir, comme le disait naguère Oany LAFERRIERE, parler le français dans toutes les langues, avec ces mêmes intonations, en ayant conscience de cette pluralité.</p>	<p>Proposition 23 : Développer la traduction du français vers l'arabe, le russe, le chinois</p>
<p>La Francophonie doit faire droit aux autres langues, en particulier aux autres langues européennes mais à toutes les langues que la mondialisation fragilise ou isole. La Francophonie, c'est ce lieu où les mémoires des langues ne s'effacent pas, où elles circulent Et notre mission est donc bien celle de continuer à traduire, d'accroître les traductions dans un sens et dans l'autre, d'être ce point de passage qui nous fait dans</p>	<p>Proposition 24 : défendre les langues africaines</p>

<p>la Francophonie, mais aussi de défendre le wolof, le mandingue, le bassa, le lingala, le kikongo, le swahili, tous les créoles - mauricien, guadeloupéen, haïtien, martiniquais, réunionnais-, des langues qui, comme le français, rassemblent des millions de locuteurs au-delà des frontières et contribuent à la circulation des savoirs et des cultures.</p>	
<p>Lorsque j'étais à Ouagadougou, si ces jeunes étudiants n'ont pas voulu comprendre ou compris ce que je disais, c'est parce qu'ils ont compris que je défendais le français contre leur langue. Le français ne peut se développer que dans ce plurilinguisme, que dans ces traductions permanentes. Il nous faut donc aussi faire des dictionnaires dans chacune de ces langues, pousser nos diplomates et nos concitoyens à les apprendre dans le même sens d'hospitalité d'une langue à l'autre et accepter là encore que ces langues qui fécondent le regard porté sur le monde existent et soient pleinement reconnues. Le joli mot de sikidilatif, qui veut dire « suscitant de l'espoir » vient du kikongo. Et relisons les écrits de Maryse CONDE ou les récits de Nathacha APPANAH pour mesurer l'importance de ce dialogue des langues. C'est tout cela communiquer, échanger dans une langue et donc c'est tout cet effort qu'il nous faut aussi faire pour en retrouver le plein usage.</p>	<p>Proposition 25 : élaborer des dictionnaires avec les langues africaines</p>
<p>La mission de la Francophonie ne se soumet pas au cadre cartésien d'un programme politique, elle excède tout ce qui chercherait à la canaliser. !'.explosion artistique et littéraire qui gagne les territoires de la Francophonie est aujourd'hui le seul programme qui vaille et je ne vais donc pas vous dire que je vais vous proposer une politique de création dans la Francophonie. Il y a trop ici de femmes et d'hommes qui créent dans, par ou avec le français pour accepter cette forme en quelque sorte de verticalité. Notre rôle, c'est plutôt de le rendre possible, de l'accompagner, de faire fleurir ce qui, aujourd'hui, est en germe, de propager ce qui a déjà mûri et de faire que de Paris aux confins du Niger, du bassin du fleuve Congo jusqu'au Pacifique en passant par les Caraïbes, il y ait cette vitalité qui puisse ainsi s'épanouir.</p> <p>Pour cela, nous devons établir des passerelles, créer des instances qui rapprochent. C'est le sens de la mission que j'ai confiée à Leila SLIMANI. Son rôle à mes côtés est de relier, nouer, faire converger et donc de repérer et sentir les dynamiques qui sont à l'œuvre, de percevoir les signaux faibles et saisir les mouvements qui émergent. Pour que la Francophonie soit ainsi une circulation, je souhaiterais qu'on puisse instituer peut-être ce que nous pourrions appeler un « collège des Francophonies », qui mettrait en relation les académies des pays d'expression française, dans lequel votre Académie aurait un rôle éminent et qui pourrait au moins une fois par an se réunir pour avoir la mission exaltante de collecter la diversité des usages, de contribuer à la production non seulement des dictionnaires francophones, mais aussi de ces dictionnaires avec ces autres langues et d'assurer que ce plurilinguisme rayonnant sur tous les continents se poursuive bien.</p>	<p>Proposition 26 : création d'un "collège des francophonies"</p>
<p>Je souhaite aussi des Etats généraux de l'édition en français pour décloisonner les milieux de l'édition francophone et favoriser les cessions de droits du français vers le français. Nous en parlions tout à l'heure. C'est une question qui peut paraître marginale, elle ne l'est pas. Partout hors de France où on veut lire</p>	<p>Proposition 27 : Etats généraux de l'édition en français</p>

<p>en français, il y a des questions de cession de droits, il y a des problèmes de prix du livre pour accéder aux livres en français et il nous faut donc travailler pour résoudre ce problème. Nous proposerons au Festival Etonnants Voyageurs 2018 de Saint-Malo de réunir pour une première fois ces Etats généraux de l'édition en français. C'est en ouvrant notre marché de l'édition aux littératures en français dans toute leur pluralité aussi que nous permettrons de former ce grand ensemble de langue française et de faire que nos enfants, nos lycéens à l'école ou en bibliothèque auront accès à ces littératures en langue française sans savoir totalement les distinguer. . Et j'ai en mémoire ce que nous disait le jeune écrivain sénégalais Mohamed MBOUGAR SARR il y a quelques semaines ; il disait : c Moi, à 16 ans. J'ai lu « Le père GORIOT » à Saint-Louis du Sénégal et j'en ai été ébloui et c'est ce qui a fait que j'ai voulu devenir écrivain», écrivain français ! Et je rêve que demain, dans une petite ville de Corrèze ou d'Alsace, un jeune homme ou une jeune fille puisse rêver de devenir écrivain en lisant en lisant HAMPATE BA ou tel ou tel autre et je pense que c'est possible. Et voilà les ponts et les passerelles que nous avons la volonté de jeter entre les peuples de la Francophonie par la création, l'innovation.</p>	
<p>Je souhaite vivement que la France aussi puisse pleinement s'engager dans ce travail en instituant un lieu. Je vous rassure, pas un lieu concurrent de votre Académie. C'est impossible et je ne serais pas ici pour vous le dire. Non, un lieu pour ces Francophonies. Il y a quelques mois, je n'étais alors pas en fonction. je me rendais dans les dernières semaines de la campagne présidentielle à Villers-Cotterêts et Villers-Cotterêts est bien entendu la ville de l'Edit royal que je citais tout à l'heure. C'est aussi la ville où Alexandre DUMAS est né d'un père mulâtre, esclave émancipé devenu soldat de la France et qu'il a quittée à pied. dit-on, pour rejoindre Paris quand il a voulu devenir écrivain. Et c'est aujourd'hui une ville qui doute, a été bousculée par les grands bouleversements du monde et a parfois pu céder à quelques sirènes de repli. Et le château ou l'Edit a été signé tombe en ruines, il n'est plus possible d'y entrer.</p> <p>Alors je souhaiterais qu'on fasse de ce château, de ce lieu un laboratoire de la Francophonie. Le CMN a accepté d'accompagner cette tâche titanesque. Ce sera un lieu d'expositions, de rencontres, de recherches, de pédagogie, de résidence d'artistes et de chercheurs, de travail, de découverte, un lieu de création, d'écriture, de spectacles. Ce lieu si emblématique viendra illustrer l'énergie de la Francophonie et apportera à un territoire en grande difficulté un élan nouveau et même le combat nouveau de ceux qui forgent une fierté retrouvée.</p>	<p>Proposition 28 : Créer à Villers-Cotterêts un lieu pour les francophonies</p>
<p>Hors de nos frontières, nous devons aussi retrouver notre influence et notre capacité à agir. C'est pourquoi l'Institut français sera renforcé dans son rôle d'opérateur de la promotion et de la diffusion du français dans le monde. A Paris, Institut français et Alliance seront réunis dans un même lieu pour renforcer les synergies des acteurs qui concourent à la langue française, et le réseau des Alliances se déploiera à raison de 10 ouvertures par an à partir de 2019. Nous avons, avec le ministre, il y a quelques semaines, rouvert une Alliance française en Tunisie; il n'y en avait plus eu depuis 1948, de mémoire. Je souhaite aussi que les crédits alloués à ces institutions soient pleinement sanctuarisés.</p>	<p>Proposition 29 : ouvrir 10 nouvelles alliances françaises par an, et sanctuarisation de leurs crédits</p>
<p>La Francophonie doit pouvoir toucher ces nouveaux publics,</p>	<p>Proposition 30 : créer un fond spécifique au sein</p>

<p>aller vers ceux qui ne viennent pas à nous dans les campagnes, dans les quartiers éloignés, dans les quartiers populaires où l'envie de français et de plurilinguisme est forte, où la créativité est exceptionnelle, où l'innovation affleure partout. Et c'est particulièrement vrai du théâtre et du cinéma. L'Institut français encouragera les nouvelles écritures dramatiques francophones, leur traduction vers les langues vernaculaires et leur diffusion par la création d'un fonds spécifique.</p>	<p>de l'institut français pour développer des actions culturelles dans les quartiers populaires.</p>
<p>J'ai confié ainsi un nouveau mandat à l'AFD pour que, dès 2018, elle soutienne les industries culturelles et créatives des pays d'Afrique francophone et de la Caraïbe. 10 premiers projets en faveur de l'édition, du cinéma, de la musique.</p>	<p>Proposition 31 : de nouvelles missions pour l'AFD en Afrique</p>
<p>Le CNC quant à lui créera un fonds pour la jeune création cinématographique en Afrique francophone subsaharienne et concrétisera un programme de coproduction avec le Maroc et la Tunisie.</p>	<p>Proposition 32 : de nouvelles missions pour le CNC en Afrique. Création d'un fond pour la jeune création cinématographique en Afrique francophone subsaharienne. Programme de coproduction avec le Maroc et la Tunisie.</p>